

**Résumé des normes et des modalités d'évaluation des apprentissages - 2023-2024**

**Classe: 5e année**

Voici des informations concernant la nature et la période des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

Première communication écrite : Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant. Envoi courriel le 13 octobre.

Discipline		Étape 1 31 août au 6 novembre			Étape 2 7 novembre au 23 février			Étape 3 24 février au 21 juin			
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Résultat inscrit au bulletin	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Résultat inscrit au bulletin	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Résultat inscrit au bulletin	
Français, langue d'enseignement	Lire (40 %)	X		X	X		X	X		X	
	Écrire (40 %)	X		X	X		X	X		X	
	Communiquer oralement (20 %)	X			X		X	X		X	
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	X			X		X	X		X	
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	X		X	X		X	X		X	
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (45%)	X			X		X	X		X	
	Comprendre des textes lus et entendus (35%)	X		X	X		X	X		X	
	Écrire des textes (20%)				X		X	X		X	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		X		X	X		X	X		X	
Science et technologie		X		X	X		X	X		X	
Éthique et culture religieuse		X			X		X	X		X	
Arts plastiques		X		X	X			X		X	
Musique		X			X		X	X		X	
Éducation physique et à la santé		X			X		X	X		X	
Exercer son jugement critique											
Organiser son travail											
Savoir communiquer											X
Travailler en équipe											X
Pondération des étapes		Cette étape compte pour <b>20 %</b> du résultat final de l'année.			Cette étape compte pour <b>20 %</b> du résultat final de l'année.			Cette étape compte pour <b>60 %</b> du résultat final de l'année.			
Informations supplémentaires.		Bulletin remis courriel aux parents le 16 novembre			Bulletin remis courriel aux parents le 11 mars			Bulletin remis courriel aux parents le 21 juin			

**N.B. : Le bulletin de votre enfant comprendra un résultat disciplinaire pour chaque matière enseignée ainsi que la moyenne du groupe**